

GRATUITÉ DES TRANSPORTS : LA COUR DES COMPTES DONNE RAISON À ISABELLE PERREIN

Une illusion coûteuse et inefficace. La Cour des comptes vient de confirmer ce qu'Isabelle Perrein dénonce depuis le début : la gratuité des transports dans une métropole est une erreur économique, financière et écologique.

Dans son rapport de synthèse, la Cour est sans appel :

« La gratuité est très coûteuse car elle s'accompagne de pertes de recettes tarifaires importantes et de coûts supplémentaires liés au nécessaire renforcement du réseau existant, davantage sollicité. Sa mise en œuvre est susceptible d'obérer les projets d'extension de l'offre en les privant de ressources financières. En outre, le versement mobilité atteignant généralement déjà le taux plafond dans les grands réseaux, le coût de la gratuité est nécessairement financé par le budget des collectivités locales, c'est-à-dire par le contribuable, au profit de l'usager».

50 millions d'euros par an : voilà ce que coûte la gratuité aux contribuables montpelliérains. Une fausse réponse écologique.

Le président de la Métropole se vante d'une hausse de +26 % de la fréquentation depuis la mise en place de la gratuité, la présentant comme une victoire écologique. La réalité est bien différente.

La Cour souligne que cette hausse concerne surtout des trajets courts dans les centres-villes, qui se font désormais en tram... mais au détriment de la marche et du vélo, et non de la voiture.

En clair, la gratuité n'a pas changé les habitudes des automobilistes : elle a seulement fragilisé l'équilibre financier du réseau tout en dégradant les conditions de transport. Une décision dogmatique aux effets désastreux. Sans étude préalable, le maire-président a imposé cette mesure comme un coup politique, au mépris du service public. Résultat :

- cadencement des trams dégradé,
- insécurité accrue,
- rames bondées aux heures de pointe,
- saleté persistante,
- saturation de l'espace public par vélos et trottinettes.

Montpellier paie aujourd'hui le prix d'une décision idéologique.

Un mensonge sur le pouvoir d'achat. Le maire a justifié la gratuité par un prétendu gain de pouvoir d'achat. C'est un leurre.

Avant la mesure, seuls 10 % des MontPELLIÉRAINS utilisaient régulièrement le tramway, et beaucoup bénéficiaient déjà de tarifs réduits. Un demandeur d'emploi, par exemple, ne payait que 3,30 € par mois pour un accès illimité.

Peut-on sérieusement parler de gain de pouvoir d'achat quand l'économie réelle est si dérisoire ? C'est un manque de respect pour les habitants.

Une alternative crédible et durable. Le programme d'Isabelle Perrein repose sur un financement équilibré :

- contribution adaptée des usagers,
- tarification solidaire pour les plus modestes,
- la gratuité ciblée pour les moins de 21 ans et les retraités,
- investissements garantis pour développer et moderniser le réseau.

Ce modèle est le seul capable d'assurer :

- un cadencement élevé,
- une sécurité renforcée,
- une véritable attractivité face à la voiture.

Le mythe s'effondre. La gratuité des transports est une impasse. Elle prive la Métropole des moyens nécessaires pour préparer l'avenir, tout en aggravant les problèmes du quotidien.

« Le mythe de la gratuité s'effondre. Il est temps de reconstruire un service public de transport fiable, moderne et respectueux des usagers comme des contribuables. » Montpellier paie aujourd'hui le prix d'une décision idéologique.